

## Fiche de poste

### Chargé(e) de mission « Suivi Etude – Continuités sédimentaires et piscicoles »

#### 1. Cadre de la mission

---

Le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone (SMAB), basé à Malijai (Alpes de Haute Provence) s'est engagé dans l'élaboration d'un Contrat de Rivière sur la Bléone et ses affluents.

La phase de candidature du Contrat est en cours d'achèvement ; le Comité de Rivière sera en place au premier trimestre 2011.

Afin de déterminer précisément les actions à inscrire au programme d'actions du Contrat de Rivière, le SMAB et ses partenaires réaliseront, en 2011, des études complémentaires concernant différentes thématiques (gestion quantitative, qualité des eaux, ...).

Le Syndicat engagera, début 2011, une « Etude de définition d'un programme d'aménagement pour le rétablissement des continuités sédimentaires et piscicoles de la Bléone (depuis le barrage des Trente Pas jusqu'à la Durance) et de ses affluents ».

Cette étude a pour objet d'étudier les modalités précises du **rétablissement des continuités sédimentaires et piscicoles** :

- **De la Bléone depuis le barrage de Trente pas jusqu'à la Durance.** Deux zones seront étudiées :
  - Le secteur Digne/Durance avec la problématique de l'aménagement des 5 seuils présents (Grand Pont, Beau de Rochas, Chemin de Fer de Provence, Collecteur EU et pont-canal EDF de l'Escale) et du barrage de Malijai
  - Le secteur de la confluence Bléone/Arigéol avec la problématique de la reprise limitée des matériaux de l'Arigéol provoquant des exhaussements de lits en zones à forts enjeux humains.
- **De quatre de ses affluents présentant aujourd'hui des ruptures de continuités biologiques :**
  - Le torrent des Eaux Chaudes (commune de Digne les Bains)
  - Le torrent du Bouinenc (commune de Marcoux)
  - Le torrent du Galabre (commune de la Robine/Galabre)
  - Le Bès (commune de Verdaches)

Les prestations demandées au(x) bureau(x) d'études comprendront les études de faisabilité, les Etudes d'Avant Projet et les Etudes de Projets sur l'ensemble des ouvrages concernés.

Des modélisations hydrauliques et physiques seront donc attendues notamment afin d'évaluer les incidences (positives ou négatives / locales et plus globales) des aménagements sur l'hydraulique et le transport sédimentaire en amont et en aval.

Ce sont les suivis techniques et administratifs de cette étude qui nécessitent la création d'un poste de chargé de mission au sein de l'équipe du SMAB.

La durée de l'étude est évaluée à 15 mois ; son lancement (avril/mai 2011) et la préparation du déclenchement des premières opérations de travaux justifient la durée du Contrat proposé (24 mois).

L'étude ainsi que le poste de chargé de mission sont subventionnés par un cofinancement Agence de l'Eau RMC / Programme opérationnel FEDER PACA 2007 – 2013.

## 2. Détails des missions

---

Placé sous l'autorité de la chargée de mission « Contrat de rivière », le(a) chargé(e) de mission aura, en premier lieu, en charge **les suivis techniques, administratifs et financiers de l'étude.**

- **Suivi technique :**

- o Lien avec le (ou les) bureau(x) d'étude(s) en charge des prestations ;
- o Analyse critique et expertise des méthodes proposées, des données de base retenues, des résultats obtenus, des aménagements préconisés ....
- o Organisation et pilotage des réunions de travail et Comités de Pilotage ;
- o Réalisation de documents de synthèse et de « vulgarisation » de l'étude.

- **Suivis administratif et financier :**

- o Suivi des procédures de passation du marché (préparation des pièces, finalisation de l'offre...);
- o Validation de la conformité des factures du (ou des) prestataire(s) avec les missions accomplies ;
- o Suivi des subventions : contacts avec les co-financeurs, réalisations des bilans demandés par les financeurs...

*Le suivi de l'étude se fera en lien avec un Comité Technique (constitué des différents gestionnaires des ouvrages, de l'Agence de l'Eau, de la DREAL, de la Région PACA, du CG04, de l'AAPPMA locale, de la FDAAPPMA...), un groupe d'experts pour les questions « piscicoles » (constitué du Service Départemental et de la Direction Inter Régionale de l'ONEMA, de l'AAPPMA locale, de la FDAAPPMA, de la DDT 04 et de l'Agence de l'Eau) et un Comité de Pilotage (constitué des membres du Comité technique et des élus des communes concernées).*

La communication autour de l'étude et de ses résultats sera assurée par le chargé de mission, dans le cadre des différentes réunions organisées pour le Contrat de Rivière.

A l'issue de la phase d'étude et en fonction des résultats de cette dernière et des opportunités de réalisation, le(a) chargé(e) de mission aura en charge d'engager **les opérations ultérieures aux études devant conduire à la réalisation des travaux,** à savoir :

- La rédaction du (ou des) dossier(s) réglementaire(s) nécessaire(s) à l'obtention des Autorisations de travaux au titre du Code de l'Environnement ;
- Appui aux autres maîtres d'ouvrages dans la réalisation des opérations projetées (assistance et conseils notamment vis-à-vis des aspects réglementaires) ;
- La rédaction du (ou des) cahier(s) des charges pour le choix du maître d'œuvre des travaux relevant de la compétence du SMAB (phase de MOE : DCE à AOR).

En complément de sa mission de base, il (elle) apportera ses connaissances et son expérience **pour aider à la construction de la politique « Risque inondation » du SMAB et des communes de la vallée.**

Il (elle) participera, pendant l'ensemble de la période, en appui à la chargée de mission « Contrat de Rivière », aux différentes réflexions et réunions pour l'élaboration du programme d'actions du Contrat de Rivière ; et notamment celles relatives aux Volets B1 (Gérer et restaurer les milieux aquatiques et

alluviaux pour atteindre le bon état écologique) et B2 (Prévenir les inondations et protéger les biens et personnes) du Contrat.

Ainsi, il (elle) participera, en appui à la chargée de mission « Contrat de Rivière » et en lien étroit avec la DDT 04 :

- ✓ A la définition des actions pour la mise en application de la directive « Dignes » (décret du 11 décembre n°2007-1735 modifiant le Code de l'Environnement et arrêté du 29 février 2008) avec les services de l'Etat et les communes (élaboration des cahiers des charges pour les études de diagnostic initial, conseil aux communes...)
- ✓ A la définition des actions pour la mise en application de la circulaire « Crues rapides » en cours de préparation ;
- ✓ Aux suivis et travaux expérimentaux à engager dans le cadre du projet RYTHMME (Risques HYdro-météorologiques en Territoires de MONTagnes et MEDITERRANÉENS) – Projet porté par le CEMAGREF et Météo France – Phase RED ;
- ✓ A l'information et à la sensibilisation des élus autour de l'opportunité d'élaborer et mettre en œuvre, dans le cadre du Contrat de Rivière, un PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations).

### **3. Profil du candidat**

---

#### **a. Formation et expérience**

---

Niveau BAC + 5 dans le domaine de l'eau (hydraulique, hydrologie, géomorphologie, continuité écologique)

Solide expérience en matière d'hydraulique et de gestion des cours d'eau.

#### **b. Compétences requises**

---

⇒ **Connaissances techniques spécifiques aux milieux aquatiques :**

- Capacité d'expertise en modélisation hydraulique, hydrologique, transport solide et géomorphologie,
- Politiques de gestion des inondations, de restauration de la morphologie des cours d'eau, de restauration de la continuité biologique et de restauration écologique des milieux.
- Fonctionnement général des écosystèmes aquatiques,
- Connaissances des acteurs et institutions intervenant dans le domaine des milieux aquatiques,
- Droit de l'eau (loi sur l'eau),
- Connaissances des procédures contractuelles de gestion des milieux et des documents d'orientations générales : Contrat de Rivière, SDAGE RM.

⇒ **Connaissances techniques transversales :**

- Marchés publics,
- Utilisation d'outils informatiques et cartographiques (SIG, ...),
- Rédaction de cahiers des charges,
- Conduite de projet.

⇒ **Qualités personnelles**

- Autonomie et sens des initiatives.
- Sens du contact, du dialogue et des relations humaines,
- Sens de l'organisation et du travail en équipe,
- Capacité de synthèse pour la rédaction,
- Goût pour le travail de terrain

#### 4. Cadre d'emploi

---

- ✓ Emploi à temps plein
- ✓ **CDD de 24 mois** reconductible par reconduction expresse.
- ✓ Contractuel de la fonction publique territoriale niveau catégorie A - chargé de mission.
- ✓ Rémunération : à définir
- ✓ **Poste à pourvoir au 14 février 2011**

#### 5. Modalités de recrutement

---

Le candidat fera parvenir sa candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) à

*M. le Président du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone (SMAB)  
Avenue Arthur Roux  
04 350 MALIJAI*

Renseignements auprès de Caroline SAVOYAT – Chargée de mission « Contrat de Rivière »  
Tél. :04.92.34.59.15. Ou par mail : [contrat.bleone@orange.fr](mailto:contrat.bleone@orange.fr)

**Merci de nous faire parvenir votre candidature avant le 3 janvier 2011**